

Note d'analyse du compte administratif 2020

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par le Président de l'assemblée délibérante. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes pour le budget principal et le budget annexe de la collectivité. Il reprend toutes les recettes (y compris celles non titrées) et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

En 2020, les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 375 K€ par rapport à 2019. L'explication réside dans la baisse importante des charges à caractère général par rapport à 2019 (-0,5 M€), imputable principalement à la crise sanitaire et à son impact sur le volume d'activité des services. La hausse des dépenses d'intervention (+0,2M€) ne compensera pas l'intégralité de cette baisse.

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent en volume dans des proportions quasiment identiques aux dépenses (-373 K€ / 2019). La perte constatée sur les produits des services et du domaine du fait du contexte sanitaire (-209 K€ / 2019) est plus que compensé par un rendement fiscal accru porté le dynamisme des bases (+101 K€), un produit supplémentaire de taxes additionnelles aux droits de mutation (+59K€), des remboursements d'assurance statutaire (+37 K€), et un produit complémentaire de subventions et participations reçues (+68 K€). Cette évolution générale des recettes s'explique par la baisse de 344 K€ des « autres produits de fonctionnement » porté en 2019 par 422 K€ de produits de cession. Exception faite de ces recettes exceptionnelles provenant de la cession d'immobilisations, les recettes réelles de fonctionnement seraient quasiment stables d'une année sur l'autre (-40 K€ / 2019).

Année de renouvellement électoral faisant suite à deux exercices de forte mobilisation de l'investissement, l'année 2020 est marquée par une pause de l'effort d'équipement actée au budget primitif 2020 et assumée par le nouvel exécutif. L'objectif est de prendre le temps de cadrer les nouveaux projets et de restaurer les marges de manœuvre de la commune en permettant aux excédents dégagés par la section de fonctionnement d'être placés en réserve et de ne pas servir à combler le besoin de financement de la section d'investissement. Ainsi, en 2020, les ratios d'épargne s'améliorent singulièrement. L'épargne de gestion retrouve des niveaux comparables à ceux de 2014. Tenant compte d'un service de la dette allégé par le désendettement de la période (-2,7 M€ / 2014), l'épargne nette s'améliore aussi très nettement avec un montant de 1,2 M€ dégagé par l'exercice pour le financement des futurs investissements.

L'incidence budgétaire « Covid » en 2020

Divers aléas ont émaillé l'année 2020 : tout d'abord le report du deuxième tour des municipales et la mise en place retardée des exécutifs locaux entraînant un décalage dans la programmation des projets, mais également l'incidence de la crise sanitaire sur le fonctionnement communal. Les deux confinements et les mesures restrictives intervenus sur l'exercice ont impacté les recettes tarifaires et entraîné une baisse d'activité des services corrélée avec des difficultés organisationnelles du fait de l'imprévisibilité des décisions gouvernementales. Outre les pertes de recettes, la pandémie a générée des coûts supplémentaires en termes d'équipements pour la protection de la population, des usagers, des services administratifs et des écoles.

En contrepartie de ces coûts figurent l'annulation de dépenses induite par la baisse des activités proposées aux usagers, le report de certaines opérations, et les économies générées par un fonctionnement non optimum des services sur la période.

Selon Bercy, les recettes réelles de fonctionnement du bloc communal reculeraient de 1,1% en 2020 et les collectivités de plus de 3500 habitants constateraient une baisse de 10,7 % de leur capacité d'autofinancement entre 2019 et 2020 (n° 12/2558 la Gazette des Communes du 4 avril 2021).

Ces estimations prévalent surtout pour de grosses collectivités qui ont pâti d'une baisse d'activité économique et/ou touristique. S'agissant de Talant, une évaluation de l'incidence de la survenue de la crise sanitaire sur les finances communales fait état d'une compensation quasi-intégrale des gains et des pertes avec une réserve toutefois. Sur les recettes en effet, et particulièrement les participations de la CAF, l'impact se mesurera en 2021 avec le versement au réel des soldes 2020.

Les chiffres restitués mesurent l'incidence financière de pandémie par rapport aux prévisions du budget primitifs 2020 et non par rapport au réalisé 2019.

Incidence covid sur les dépenses communales en K€		Incidence covid sur les recettes communales en K€	
Achats équipements de protection mairie	67,7	Subventions pour compensation charges covid	113,1
Dépenses en faveur de la population	63,6	Perte de recettes liées à la pandémie	-323,3
Dépenses pour l'organisation des services	2,1	Action communale en faveur de l'Economie	-14,4
Economies liées à la baisse d'activité des services	-155,3	TOTAL	-224,6
Exonérations pour compensation charges covid	-16,9		
Economies restrictions d'accès équipés et annulation manifestations	-187,6		
TOTAL	-226,4		

En matière de dépenses, l'achat de masques et matériels de protection à l'usage des services et des usagers, ainsi que l'installation d'équipements dans les bâtiments municipaux et les écoles représentent un coût de 67,7 K€. Par ailleurs, 63,6 K€ ont été consacrés à des dépenses en faveur de la population talantaise dont 56 K€ d'achat de masques. Enfin, 2,1 K€ a permis d'organiser le télétravail en anticipant l'achat en 2020 d'ordinateurs portables pour les services.

Les économies induites par la baisse d'activité des services, les restrictions d'accès aux équipements et aux services pour les usagers, et l'annulation de nombreuses manifestations s'élèvent à 343 K€. Par ailleurs, la commune a bénéficié en 2020 d'exonérations à hauteur de 16,9 K€ de la part de la Métropole (non-paiement du second semestre de la redevance spéciale gros producteurs) et du CNFPT (suppression de 2 mois de cotisations).

S'agissant des recettes, la commune a perçu 113,1 K€ de compensations dont principalement 82,6 K€ de versement CAF au titre de la petite enfance, et 25,1 K€ de subvention de l'Etat pour l'achat de masques. L'action communale en faveur de l'économie porte sur l'exonération de 50% de taxe locale sur la publicité extérieure et la remise des droits de place pour la période de mars à août 2020. Enfin les pertes de recettes liées à la pandémie s'évaluent à 323,3 K€ dont environ 230 K€ de perte de recettes usagers

Le Budget Principal

I - L'exécution des dépenses et des recettes de l'exercice 2020

En **mouvements budgétaires** et tenant compte des différentes décisions modificatives intervenues et de la reprise des résultats 2019, les prévisions budgétaires 2020 se sont élevées à 21 611 407,81 € en dépenses et en recettes, en baisse de 16,5% par rapport à 2019.

Mouvements budgétaires	Prévisions budgétaires 2020		Réalizations budgétaires 2020		Restes à réaliser 2020	
Section	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	5 298 438,59	7 876 281,81	3 058 020,15	6 868 655,64	1 313 495,08	409 000,00
résultat antérieur inv	2 577 843,22					
Fonctionnement	13 735 126,00	13 735 126,00	12 430 221,13	13 832 617,59		
résultat antérieur fonc						
Total	21 611 407,81	21 611 407,81	15 488 241,28	20 701 273,23	1 313 495,08	409 000,00

A - Les taux de réalisation

L'analyse des taux de réalisation permet de rapprocher les prévisions des réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections. Elle porte sur les opérations réelles retraitées, c'est-à-dire hors résultat antérieur et mouvements revolving (équilibrés en dépenses et en recettes).

Mouvements réels hors résultat antérieur et revolving	Réalizations réelles 2020		Taux d'exécution 2020		Taux d'exécution 2020 (réalisations + restes-à-réaliser)	
Section	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	2 882 259,01	2 730 185,69	65,65%	102,72%	95,57%	118,10%
Fonctionnement	11 420 694,86	13 682 929,58	92,27%	100,72%	92,27%	100,72%
Total	14 302 953,87	16 413 115,27	85,30%	101,05%	93,13%	103,56%

En 2020, l'exécution des dépenses toutes sections confondues est en légère régression par rapport à 2019 (85,3 % contre 88,6% en 2019). Si l'on tient compte toutefois des restes-à-réaliser en dépenses de 1,31 M€, le taux de réalisation 2020 s'élève alors à 93,13%, témoignant de la justesse des prévisions de dépenses établies.

Les estimations prudentes de recettes ont généré en 2020 des taux de réalisation supérieurs à 100%, tant en fonctionnement qu'en investissement, et qui atteignent 103,56 % si l'on intègre les restes-à-réaliser de 409 K€.

B -L'exécution par nature de dépenses et de recettes

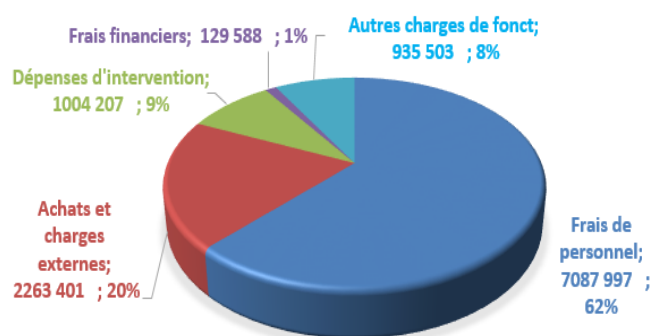
Le compte administratif de la commune retrace l'exécution du budget et présente, par compte et par nature, les titres et mandats émis au cours de l'exercice concerné, avec les produits et charges rattachés

1- Les dépenses de fonctionnement

Section de fonctionnement (opérations réelles)	Réalisé 2018	% d'évolution / n-1	Réalisé 2019	% d'évolution / n-1	Réalisé 2020	% d'évolution / n-1
Achats et charges externes	2 609 188,92	-1,5%	2 769 034,68	6,1%	2 263 400,57	-18,3%
Frais de personnel	6 927 241,52	-1,2%	7 094 852,20	2,4%	7 087 996,76	-0,1%
Dépenses d'intervention	992 481,83	-5,8%	838 768,73	-15,5%	1 004 207,11	19,7%
Frais financiers	172 380,83	5,3%	145 611,28	-15,5%	129 587,66	-11,0%
Autres charges de fonctionnement	160 293,30	23,9%	946 572,91	490,5%	935 502,76	-1,2%
Charges de fonctionnement	10 861 586,40	-1,3%	11 794 839,80	8,6%	11 420 694,86	-3,2%

En mouvements réels, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 11,4 M€, en baisse de 3,2% par rapport à 2019.

Composition des dépenses de la section de fonctionnement



Les charges de personnel arrêtées à 7,1 M€ sont constantes d'une année sur l'autre. Toutefois, au vu de la contraction de la section de fonctionnement, elles représentent dorénavant 62 % des charges réelles en 2020 contre 60% en 2019.

• Les achats et charges externes (chapitre 011)

Les charges courantes de fonctionnement diminuent de 18,3 % en 2020 pour s'établir à 2,26 M€.

La diminution des dépenses induites par le contexte sanitaire sur le chapitre 011 est d'environ 130 K€.

Plus particulièrement concernant les prestations de services (compte 611), 113 K€ de crédits ont été annulés dont 40 K€ pour non utilisation des places de crèche pendant le premier confinement, 7 K€ résultant d'une exonération partielle de la redevance gros producteurs perçue par la Métropole, et 41 K€ non consommés sur le marché de livraison de repas à domicile pour les aînés (service arrêté en 2021).

L'alimentation représente le deuxième poste impacté à la baisse avec les repas non commandés du fait de la fermeture des écoles et de la restauration scolaire et l'annulation d'une partie des activités pour les enfants.

Les services techniques réalisent 47 % des dépenses du chapitre. Tenant compte d'un hiver peu rigoureux, de la fermeture des bâtiments pendant le confinement, du ralentissement de l'activité des services découlant du contexte sanitaire, des économies ont pu être réalisées. Elles portent sur les frais de chauffage, de carburants et d'entretien des véhicules, de fournitures et de location de matériel pour l'entretien des voiries et des espaces verts. De même, le moindre recours aux entreprises pour l'entretien des bâtiments recevant du public a été compensé par des travaux en régie. Par rapport aux inscriptions 2020, les crédits annulés s'élèvent à 124 K€.

Le service du personnel affiche également des crédits en diminution sur le chapitre 011. Cela concerne les frais de formation et de déplacement des agents, les fêtes et cérémonies et les frais de restauration du Personnel (restaurant ville de Dijon). On note également une baisse de la cotisation du FIPHFP (-3,9 K€/2019) et un différé de commande sur 2021 des vêtements de travail pour la scolarité les sports et la petite enfance (-5,4 K€/2019).

• Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel, arrêtées à 7,1 M€ en 2020, sont en très légère diminution (-7 K€/ 2019).

Les crédits du chapitre tiennent compte du personnel géré par la ville et mis à disposition de l'Ecrin et du recrutement d'intermittents pour le fonctionnement de cet équipement. Cette masse salariale évaluée à 261 K€ est constituée en 2020 de 3 agents permanents (78 K€), 4 agents contractuels (147 K€) et du recours à des intermittents pour 36 K€. En fin d'année, le budget annexe rembourse le budget principal (recette équivalente au compte 70841).

On constate sur le chapitre une sous-réalisation de 275 K€ par rapport aux inscriptions budgétaires 2020.

En effet, les prévisions initiales concernant la rémunération des titulaires (comptes 64111 et 64112) ont été corrigées des mouvements de personnels intervenus en cours d'année et non anticipables (départ en disponibilité, mutations, non renouvellement de détachements, retraite anticipée), soit 135 K€ de crédits non consommés. Cette baisse des bases induit mécaniquement une diminution des cotisations à l'URSSAF, au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale, ainsi qu'aux caisses de retraite.

S'agissant des non titulaires (compte 64131), un moindre recours aux contractuels et vacataires pour les remplacements et les dispositifs d'animation du fait de la situation sanitaire a généré un disponible de crédits de 37,5 K€ (25K€ de rémunération et 12,5 K€ de charges). En effet, l'incidence COVID a entraîné une division par 2 du nombre des vacataires recrutés en 2020, soit 12 contre 21 l'an passé. Toutefois, concernant les contrats en cours lors de la survenue de la pandémie, le choix a été fait de maintenir le niveau des rémunérations sans tenir compte du volume d'activité.

A l'inverse, le compte 64118 « autres indemnités aux titulaires » a été insuffisamment pourvus et génère un dépassement de 86 K€.

Au 31/12/2020, l'effectif permanent de la ville est de 149 ETP dont 129 titulaires et 20 non titulaires parmi lesquels 15 contractuels sur emplois permanents (3 CDI et 12 CDD), 1 collaborateur de cabinet, 1 emploi aidé et 3 assistantes maternelles.

Rappel : charges de personnel 2019 de 589 € par habitant à Talant contre 655 € en moyenne dans la strate 10 000 – 20 000 habitants, soit un différentiel de près de 788 K€ mettant en évidence une gestion raisonnée de la masse salariale communale (chiffres DGFIP 2020 non disponibles à ce jour).

• **Les dépenses d'intervention** (chapitre 65)

Les dépenses d'intervention affichent une hausse de 19,7 % (+165 K€ par rapport au réalisé 2019) imputable principalement à l'augmentation de la contribution de la commune au CCAS qui passe de 393 K€ en 2019 à 596 K€ en 2020. Toutefois, considérant l'excédent de fonctionnement de 127 K€ dégagé par l'exercice 2020 sur le budget du CCAS, les 9 K€ de subvention perçue au titre de la cohésion sociale n'ont pas été reversés par la ville.

Les indemnités des élus et cotisations afférentes diminuent de 17,5 K€ par rapport à 2019 du fait de la baisse du nombre d'élus indemnisés.

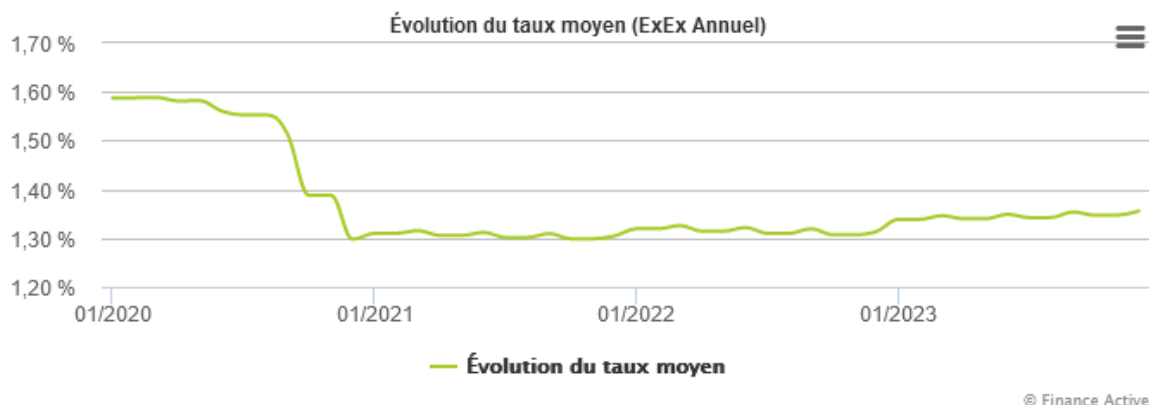
Les subventions de fonctionnement aux personnes de droit privées s'élèvent à 197 K€ contre 222 K€ en 2019. Ce chiffre est peu significatif, sachant qu'à compter de 2020, sur demande du trésorier municipal, les subventions exceptionnelles ont été imputées sur la nature comptable 6745 et non plus globalisées sur la nature comptable 6574. Ainsi, si l'on tient compte des 43 K€ de subventions exceptionnelles versées en 2019 dont 16 K€ pour permettre la reprise d'activité du Football Club de Talant, les subventions de fonctionnement versées aux associations augmentent en réalité de 18 K€ d'une année sur l'autre.

• **Les charges financières** (chapitre 66)

Les intérêts de la dette s'élèvent à 130 K€ (-16 K€ par rapport à 2019). Cette diminution est le fruit de la baisse de l'encours de dette (-150 K€ /2019) mais surtout de la part dans l'encours d'emprunts récents adossés à des taux d'intérêts attractifs (47 % des emprunts sont postérieurs à 2017 et basés sur des taux fixes inférieurs ou égaux à 1,4%).

Par ailleurs, les emprunts à taux variable bénéficient de taux d'intérêt se maintenant à des niveaux historiquement bas. Au 31/12/2020, le taux moyen de l'encours de dette talantais était de 1,32 % (contre 1,48% au 31/12/2019).

Le taux moyen actuariel poursuit sa baisse jusqu'en 2021, date à laquelle il devrait se stabiliser. Il s'établit à 1,31 % en juin 2021.



• **Les autres charges de fonctionnement** : chapitres 67 et 014

Les atténuations de produits s'élèvent à 215 K€ contre 184 K€ en 2019. Elles poursuivent leur augmentation du fait de la hausse annuelle de l'attribution de compensation versée à Dijon Métropole (+32,6 K€ chaque année jusqu'en 2030). Le fonds de péréquation des recettes communales est en légère diminution à 81 K€ (84 K€ en 2019).

Les subventions exceptionnelles

Le chapitre 67 porte la subvention d'équilibre de la commune au budget annexe, soit 713 K€ contre 756 K€ en 2019. La participation de la commune, qui tient compte d'une sous-réalisation des dépenses 2020 prévue pour l'Ecrin du fait du contexte sanitaire, n'a pas été versée en totalité.

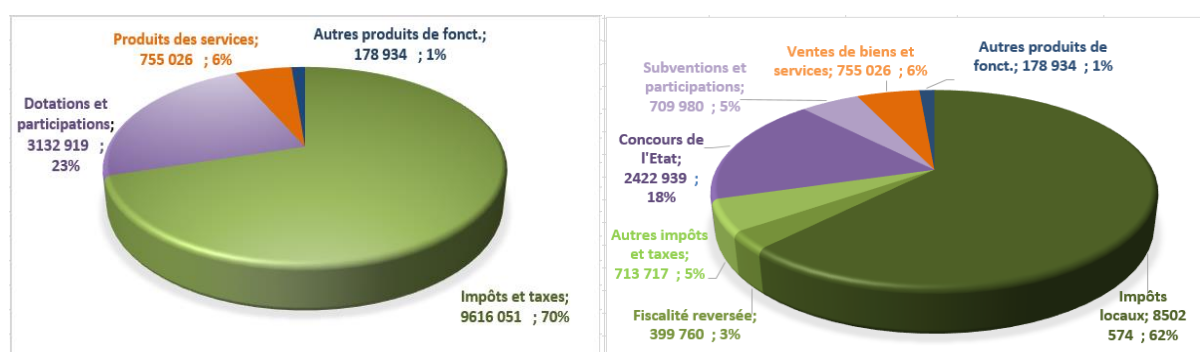
Les subventions exceptionnelles versées aux associations s'élèvent à 6 K€. Par rapport aux prévisions 2020, 17 K€ de subventions n'ont pas été distribuées. Il s'agissait principalement de fonds destinés à compenser le coût de location de l'Ecrin pour les fêtes des écoles ainsi que des participations à des manifestations sportives et culturelles qui ont dû être annulées.

2- Les recettes de fonctionnement

Section de fonctionnement (opérations réelles)	Réalisé 2018	% d'évolution / n-1	Réalisé 2019	% d'évolution / n-1	Réalisé 2020	% d'évolution / n-1
Impôts locaux	7 974 885,00	1,3%	8 401 903,00	5,4%	8 502 574,00	1,2%
Fiscalité reversée	399 756,00	0,0%	399 760,00	0,0%	399 760,00	0,0%
Autres impôts et taxes	642 628,63	-5,3%	691 217,23	7,6%	713 717,31	3,3%
Concours de l'Etat	2 452 313,00	0,1%	2 404 831,00	-1,9%	2 422 939,00	0,8%
Subventions et participations	606 330,82	-12,0%	642 313,96	5,9%	709 979,84	10,5%
Ventes de biens et services	634 816,18	-7,3%	992 580,60	56,4%	755 025,81	-23,9%
Autres produits de fonctionnement	691 226,95	189,6%	523 438,95	-24,3%	178 933,62	-65,8%
Produits de fonctionnement	13 401 956,58	3,0%	14 056 044,74	4,9%	13 682 929,58	-2,7%

En mouvements réels, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 13,7 M€, en baisse de 2,7 % par rapport à 2019.

Composition des recettes de la section de fonctionnement en 2020



- **Les impôts et taxes** représentent dorénavant 70 % des recettes de fonctionnement et sont en augmentation de 1,3% (+ 123 K€ par rapport à 2019).

La fiscalité ménage en hausse de 1,2 % génère un produit supplémentaire de 101 K€. En l'absence de hausse des taux, ce produit provient d'une revalorisation de 1,7 % des bases 2020 notifiées (dont 0,9% de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives pour la taxe d'habitation et 1,2 % pour les taxes foncières).

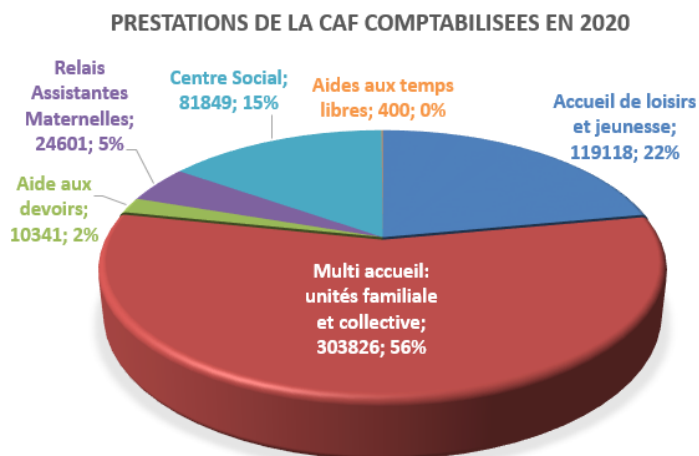
La fiscalité reversée est constituée en majeure partie de la dotation de solidarité communautaire versée par Dijon Métropole inchangée à 394 K€.

Parmi les autres impôts et taxes se trouvent les taxes additionnelles aux droits de mutation qui ont rapporté à la commune 503 K€, soit 59 K€ de plus qu'en 2019. La taxe sur la consommation finale d'électricité, autre rentrée fiscale non négligeable, évolue par contre à la baisse à 187 K€ contre 213 K€ en 2019.

- **Les dotations et participations** s'élèvent à 3,1 M€ et représentent 23 % des recettes de fonctionnement en 2019.

Les concours de l'Etat représentent 2,4 M€ et sont constitués de la dotation globale de fonctionnement pour 2,1 M€ et de compensation d'exonération fiscale pour 322 K€. En effet, le dynamisme de la dotation de solidarité urbaine ne parvient pas à compenser l'écêtement pratiqué sur la dotation forfaitaire au titre de la solidarité entre collectivités, ainsi que la baisse de la dotation nationale de péréquation. Le FCTVA perçu sur le fonctionnement est marginal à 7,5 K€. La DGF accuse une perte de 10,5 K€ par rapport à 2019.

Les subventions et participations augmentent de 10,5 %, soit un produit supplémentaire de 68 K€. On constate principalement une augmentation du concours de la CAF de 14 K€ conjuguée à une hausse des autres participations de l'Etat de 43 K€ (subvention exceptionnelle de l'Etat pour l'achat de masques pour 25,1 K€, plan de relance pour l'économie en faveur du livre pour 5,4 K€, participation aux frais des assemblées pour la tenue des élections municipales pour 3 K€...).



Les participations de la CAF comptabilisées en 2020 à 540 K€ sont en hausse de 2,6 %. En 2020, la commune a perçu 304 K€ de Prestation de Service Ordinaire et Contrat Enfance Jeunesse pour les prestations petite enfance, soit 14,5 K€ de plus qu'en 2019. Un versement complémentaire de la CAF au titre de l'aide COVID de 83 K€ est venu en effet compenser les pertes de recettes dues à la chute de la fréquentation en 2020 des structures de la petite enfance.

L'accueil loisirs et jeunesse représente, avec un produit de 119 K€ en 2020, 22% du versement de la CAF.

Toutefois, sachant que les prestations de la CAF 2020 se composent des soldes 2019 et du premier acompte 2020, ces montants ne reflètent pas la situation réelle marquée par des périodes de

fermeture totale ou partielle des équipements communaux. L'incidence « COVID » sur les prestations de la CAF se mesurera au versement des soldes 2020 qui impacteront financièrement l'exercice 2021.

Les participations reçues dans le cadre de la politique de la ville s'élève à 41,3 K€ tenant compte de l'encaissement en 2020 d'une subvention notifiée en 2018 par le Conseil régional de Bourgogne d'un montant de 8 K€. Au titre de la cohésion sociale 2020, les recettes s'élèvent à 33,3 K€ (35 K€ en 2019) et enregistrent un léger désengagement de la Région et de la Métropole (proratisation des actions menées du fait de la crise sanitaire et financement transféré sur de nouvelles actions).

- **Le produit des services**, arrêté à 755 K€, est en forte diminution (-23,9%) principalement du fait de la baisse des redevances usagers (services culturels, sociaux, périscolaires et petite enfance) fortement impactées par la baisse des activités imposée par les contraintes sanitaires. La perte de produit est de 209 K€ par rapport à 2019.

Les flux de régularisation entre budget annexe et budget principal représentant la compensation de la mise à disposition de personnel à l'Ecrin, ainsi que le remboursement des frais engagés par la ville pour le compte de l'Ecrin sont quasiment stables d'une année sur l'autre à hauteur de 301 K€.

Par contre, les concessions de cimetière ont rapporté 14,5 K€ de plus à la commune qu'en 2019.

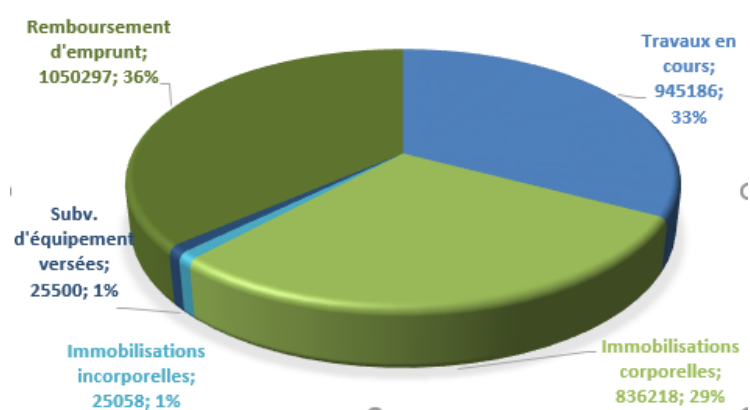
- Parmi les **autres produits de fonctionnements** (chapitres 013, 75, 76 et 77) se trouvent les atténuations de charges constituées des remboursements d'assurance visant à compenser l'absentéisme du personnel. En 2020, la commune a versée une cotisation d'assurance de 71,5 K€ et perçu 134 K€ de remboursements. On note en effet une hausse de la sinistralité en 2020 basée sur la recrudescence des congés longue maladie ou longue durée.

Le revenu des immeubles s'élève à 24 K€ en 2020 contre 33 K€ en 2019.

Parmi les recettes exceptionnelles figurent notamment des remboursements de trop perçus pour 11 K€, ainsi que des produits de cession pour 8,5 K€ (vente de matériels techniques et d'un véhicule Renault Master).

3- Les dépenses d'investissement

- **Les dépenses réalisées en 2020**



Les dépenses réelles d'investissement (hors travaux en régie) s'élèvent à 2,9 M€ (5,7 M€ en 2019).

Les dépenses d'équipement (immobilisations corporelles et incorporelles, travaux en cours) réalisées pour 1,83 M€ en représentent 63 %, le solde étant constitué des dépenses financières (remboursement en capital de la dette pour 1,05 M€).

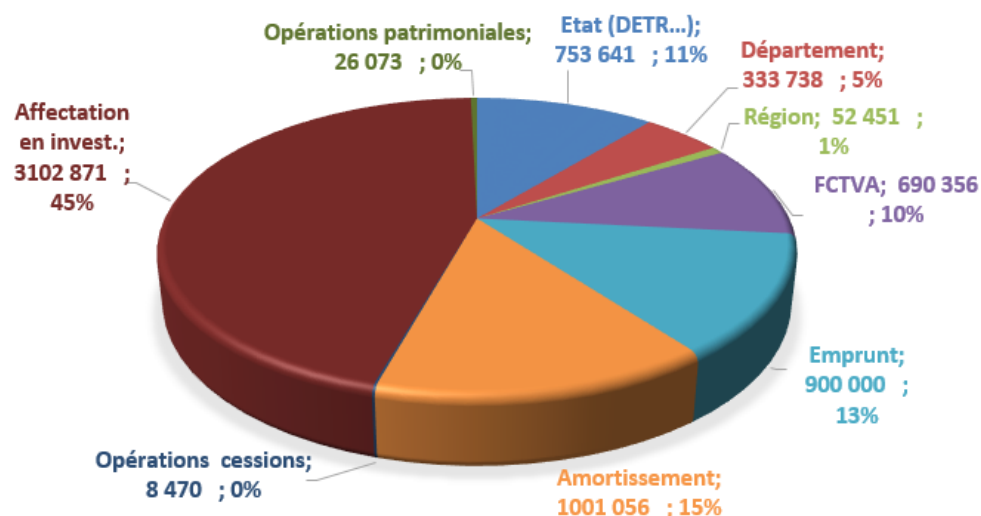
Malgré les nombreuses perturbations, la mobilisation des services en 2020, et particulièrement des services techniques, a permis de réaliser la presque totalité du programme d'investissement voté au BP 2020. Seuls 190 K€ de dépenses d'équipement ont été annulées, ce qui représente seulement 5,7 % des crédits ouverts. Parmi les opérations annulées au BS et faisant l'objet de report figurent la

réfection des murets de la Côte aux ails, l'étanchéité de la toiture terrasse de l'Ecole Prévert, le renouvellement de l'éclairage public de la Médiane, ainsi que l'équipement en éclairage led de la salle Gabin.

Le tableau suivant présente les dépenses d'investissement par opérations de travaux telles que votées au budget primitif 2020 et amendées au cours de l'exercice par décisions modificatives.

Nature	Opération	Service	Voté BP 2020	Voté BS 2020	Restes-à-réaliser 2019	Virements	Total Voté 2020	Mandaté 2020	Restes-à-réaliser 2020	Mandatés + RaR	Crédits annulés
2031	Frais d'études / diagnostics / levés topo	TECH	20 000,00		5 700,00		25 700,00	7 258,54		15 478,54	10 221,46
2031	Provision études voiries	TECH	5 000,00				5 000,00				5 000,00
2051	Logiciels	INFOR	14 200,00		4 242,60		18 442,60	16 989,35	780,00	17 769,35	673,25
2051	Equipement club jeune	CLUB	800,00			200,00	1 000,00	810,60		810,60	189,40
	Sous-total immobilisations incorporelles		40 000,00	0,00	9 942,60	200,00	50 142,60	25 058,49	9 000,00	34 058,49	16 084,11
204	Subventions d'équipement aux bailleurs sociaux	TECH			135 500,00		135 500,00	25 500,00	110 000,00	135 500,00	0,00
	Sous-total subventions d'équipement versées		0,00	0,00	135 500,00		135 500,00	25 500,00	110 000,00	135 500,00	0,00
2116	Travaux de concessions cimetière	AG	30 000,00		30 008,00		60 008,00	29 262,00		29 262,00	30 746,00
2118	Acquisition de terrains SAFER	TECH	5 000,00				5 000,00	1 387,00		1 387,00	3 613,00
2118	Divers levés topographiques, bornages	TECH	10 000,00				10 000,00		1 542,00	1 542,00	8 458,00
2128	Cimetière : colombarium	TECH	30 000,00				30 000,00	29 202,00		29 202,00	798,00
2128	Travaux site d'escalade	TECH	10 000,00				10 000,00				10 000,00
2128	AMO travaux paysagers en régie	TECH	5 000,00				5 000,00				5 000,00
2128	Programme rénovation des aires de jeux	TECH	20 000,00				20 000,00	13 696,44		13 696,44	6 303,56
2128	Divers travaux espaces verts	TECH	20 000,00				20 000,00	9 183,58		9 183,58	10 816,42
2128	Divers sites: achat de corbeilles...	TECH	10 000,00		5 100,00		15 100,00	8 124,00	5 406,00	13 530,00	1 570,00
2128	Jardins familiaux: programme de réfection du réseau AEP	TECH	25 000,00		32 924,40		57 924,40	63 284,00	4 920,00	68 204,00	-10 279,60
	Jardins familiaux: remplacement 2 portes stock matériel (suite effraction)	TECH	3 360,00				3 360,00	3 384,00		3 384,00	-24,00
2128	Vignes "Cote aux ails": réfection des murs en pierre création de clos	TECH	80 000,00	-20 000,00			60 000,00	14 556,00	42 655,50	57 211,50	2 788,50
2135	Mairie annexe Eudes III: travaux de rénovation de cage d'escalier	TECH	10 000,00				10 000,00	8 032,80		8 032,80	1 967,20
2135	Hôtel de Ville: programme de remplacement de menuiseries ext	TECH	20 000,00				20 000,00	31 122,00		31 122,00	-11 122,00
2135	Mairie annexe Eudes III: travaux de rénovation de couverture	TECH	5 000,00				5 000,00	3 895,34		3 895,34	1 104,66
2135	Entretien vidéo projecteur salle du conseil	TECH			2 799,60		2 799,60	2 799,60		2 799,60	0,00
2135	Autres travaux mairie: travaux de plomberie, pose stores, câble adaptateur	TECH		4 000,00	1 769,23		5 769,23	5 984,09	7 460,06	13 444,15	-7 674,92
2135	Achat auvent CTM	TECH					0,00	1 556,71		1 556,71	-1 556,71
2135	Travaux divers bâtiments	TECH	80 000,00		13 508,40	-15 000,00	78 508,40	6 356,40		6 356,40	72 152,00
2135	Programme de rénovation des salles de classe et couloirs (peintures, plafonds, sols)	TECH	30 000,00				30 000,00				30 000,00
2135	Travaux écoles E Triolet (installation lumineaire)	TECH					0,00	15 044,28		15 044,28	-15 044,28
2135	Pose porte aluminium, remplacement alarme anti intrusion Ecole Macé	TECH		7 500,00			7 500,00	2 610,00	7 479,37	10 089,37	-2 589,37
2135	Travaux mat Langevin (installation visiophone , Tx menuiserie...)	TECH			17 892,00		17 892,00	23 116,56		23 116,56	-5 224,56
2135	ADAP Langevin maternelle	TECH	31 600,00				31 600,00				31 600,00
2135	Mat Prévert : portier vidéo maternelle	TECH	5 000,00				5 000,00	4 474,86		4 474,86	525,14
2135	Prim Curie: travaux sol et menuiserie	TECH					0,00	3 751,92		3 751,92	-3 751,92
2135	Prim Langevin, travaux Sum, plomberie, cage d'escalier et couloir	TECH					0,00	34 035,82	1 872,00	35 907,82	-35 907,82
2135	ADAP Langevin primaire: rampe PMR	TECH	44 500,00		1 903,00		46 403,00	12 224,65		12 224,65	34 178,35
2135	TBI Primaire Prévert	TECH	2 000,00				2 000,00				2 000,00
2135	Portier vidéo primaire Prévert	TECH	5 000,00				5 000,00	5 387,64		5 387,64	-387,64
2135	Conformité électrique PREVERT primaire	TECH	7 000,00				7 000,00	15 959,64		15 959,64	-8 959,64
2135	Prim Prévert : enseigne drapeau + panneau alu	TECH					0,00	1 018,80		1 018,80	-1 018,80
2135	Etanchéité toiture terrasse Ecole Prévert	TECH	30 000,00	-30 000,00			0,00			0,00	0,00
2135	Pose porte aluminium primaire Triolet	TECH			3 468,00		3 468,00	3 468,00		3 468,00	0,00
2135	Travaux étanchéité bibliothèque	TECH					0,00	7 118,86		7 118,86	-7 118,86
2135	Intervention sur l'orgue - entretien majeur constructeur	TECH	30 000,00				30 000,00	30 580,00		30 580,00	-580,00
2135	Installation d'un système de vidéo protection Maison du vin	TECH			6 034,90		6 034,90	6 034,90		6 034,90	0,00
2135	Turbine : programme pluriannuel de remplacement des menuiseries	TECH	20 000,00				20 000,00	29 128,54		29 128,54	-9 128,54
2135	Autres travaux aménagement Turbine: pose miroirs, alim élec	TECH					0,00	3 621,36	2 996,76	6 621,36	-6 621,36
2135	ADAP Cellier: sécurisation marche Cellier	TECH	23 900,00				23 900,00	21 241,44	7 152,00	28 393,44	-4 493,44
2135	Plein Ciel - renouvellement menuiseries	TECH	7 000,00				7 000,00	8 831,23		8 831,23	-1 831,23
2135	MTE : renouvellement des cellules HT, mise en conformité, travaux électriques transformateur	TECH	50 000,00				50 000,00	53 763,61	1 355,30	55 118,91	-5 118,91
2135	Salle Fèvre: pose de miroirs (mur du fond)	TECH	2 000,00				2 000,00	3 246,64		3 246,64	-1 246,64
2135	Pose porte aluminium Santana	TECH					0,00	2 454,00		2 454,00	-2 454,00
2135	ATT réfection terrains intérieurs	TECH	30 000,00				30 000,00	3 484,27		3 484,27	26 515,73
2135	ATT Etudes - ADAP + reprise sinistre club house, Tx skydome ATT	TECH	20 000,00				20 000,00	41 469,12	4 800,00	46 269,12	-26 269,12
2135	Travaux menuiserie Presbytère	TECH					0,00	6 630,00		6 630,00	-6 630,00
2135	Autres opérations d'aménagement	TECH					0,00		1 702,85	1 702,85	-1 702,85
2151	Divers travaux sur les réseaux de voiries: réseau télécom Prévert, borne marché Cerisiers...	TECH	20 000,00				20 000,00	16 118,68		16 118,68	3 881,32
2152	Médiane : renouvellement éclairage public à led	TECH	20 000,00	-20 000,00			0,00				0,00
2152	Rénovation allée traversière Belvédère	TECH			25 909,20		25 909,20	25 909,20		25 909,20	0,00
2182	Provision achat véhicule: véhicule Renault Master + tracteur CTM	TECH	35 000,00		20 985,57		55 985,57	56 921,56		56 921,56	-935,99
2183	Matériel informatique Ecoles	INFOR	15 220		5 328,94		20 548,94	18 750,33		18 750,33	1 798,61
2183	Matériel informatique services administratifs (dont migration serveurs)	INFOR	32 000		33 704,00	15 000,00	80 704,00	73 597,29		73 597,29	7 106,71
2184	Mobilier restauration scolaire	AG	1 500				1 500,00	1 165,10		1 165,10	334,90
2184	Mobilier écoles	AG	4 000				4 000,00	2 243,88	3 467,20	5 711,08	-1 711,08
2184	Mobilier services administratifs	AG	20 500		3 329,54		23 829,54	6 023,17		6 023,17	17 806,37
2184	Mobilier accueil bibliothèque	AG			3 351,60		3 351,60	3 665,60		3 665,60	-314,00
2188	Outils - machines	TECH	5 000,00		13 969,42	-200,00	18 769,42	25 459,42		25 459,42	-6 690,00
2188	Petit matériel - Divers sites Lave vaisselle Turbine	TECH	25 000,00				25 000,00	607,00		607,00	24 393,00
2188	Acquisition d'éclairages led pour la salle Gabin	TECH	32 000,00	-32 000,00			0,00				0,00
2188	Achat écran mobile - équipement audiovisuel	TECH	1 500,00				1 500,00	1 215,80		1 215,80	284,20
2188	Achat four Ecole Marie Curie	TECH					0,00	1 615,37		1 615,37	-1 615,37
2188	Matériel nettoyage et entretien des locaux	ENS	6 720				6 720,00	6 715,94		6 715,94	4,06
2188	Enrichissement fonds de la Médiathèque	MED	17 650	-1 765,00	2 331,25		18 216,25	17 621,09		17 621,09	595,16
2188	Matériel informatique services administratifs	INFOR					0,00	5 245,66		5 245,66	-5 245,66
2188	Tables Tennis de table + matériels sportifs	SPORTS	4 600				4 600,00	2 817,60	1 634,40	4 452,00	148,00
	Sous-total réalisation immobilisations corporelles		942 050	-92 265	224 317,05	-200	1 073 902,05	836 218,03	94 443,44	930 661,47	143 240,58
2312	Stade Rude Travaux	TECH	1 560 000,00		148 789,21		1 708 789,21	851 941,39	867 751,28	1 719 692,67	-10 903,46
2313	Travaux police municipale et relais	TECH	300 000,00				300 000,00	25 258,83	232 300,36	257 559,19	42 440,81
2313	Travaux Eglise Notre Dame	TECH			15 268,03		15 268,03	15 268,03		15 268,03	0,00
2313	Aménagement locaux Turbine	TECH			41 591,80		41 591,80	40 323,79		40 323,79	1 268,01
2313	Autres travaux en cours	TECH			9 944,90		9 944,90	12 393,71		12 393,71	-2 448,81
	Sous-total immobilisations en cours		1 860 000,00	0,00	215 593,94	0,00	2 075 593,94	945 185,75	1 100 051,64	2 045 237,39	30 356,55
	Travaux en régie terrains	TECH	50 000,00				50 000,00	39 897,19		39 897,19	10 102,81
	Travaux en régie bâtiments	TECH	100 000,00				100 000,00	109 790,82		109 790,82	-9 790,82
	Opérations financières + autres opérations d'ordre	FIN	1 738 300	75 000,00			1 813 300,00	1 076 369,86		1 076 369,86	736 930,14
	DEPENSES TOTALES D'INVESTISSEMENT		4 730 350	-17 265,00	585 353,59	0,00	5 298 438,59	3 058 020,14	1 313 495,08	4 371 515,22	926 923,37

Le financement de l'investissement



- **Les produits budgétaires encaissés en 2020** se sont élevés à 6,87 M€ contre 5,32 M€ en 2019. Les opérations réelles arrêtées à 5,83 M€ représentent 85 % M€ du montant total.

Basé sur de fortes dépenses d'investissement en 2019, le FCTVA perçu en 2020 est de 690 K€ (760 K€ en 2019). L'Etat, le Département et la Région, à travers les subventions versées et la dotation aux territoires ruraux (DETR) ont contribué à hauteur de 1,14 M€ au financement des investissements municipaux. Enfin, une affectation de 3,1 M€ de crédits en investissement a permis de combler le besoin de financement constaté au compte administratif 2019.

Les mouvements d'ordre budgétaire regroupent les amortissements pour 1 M€, les opérations de cessions à hauteur de 8K€ et des opérations patrimoniales pour 26 K € afin d'enregistrer l'intégration des frais d'études et d'insertion.

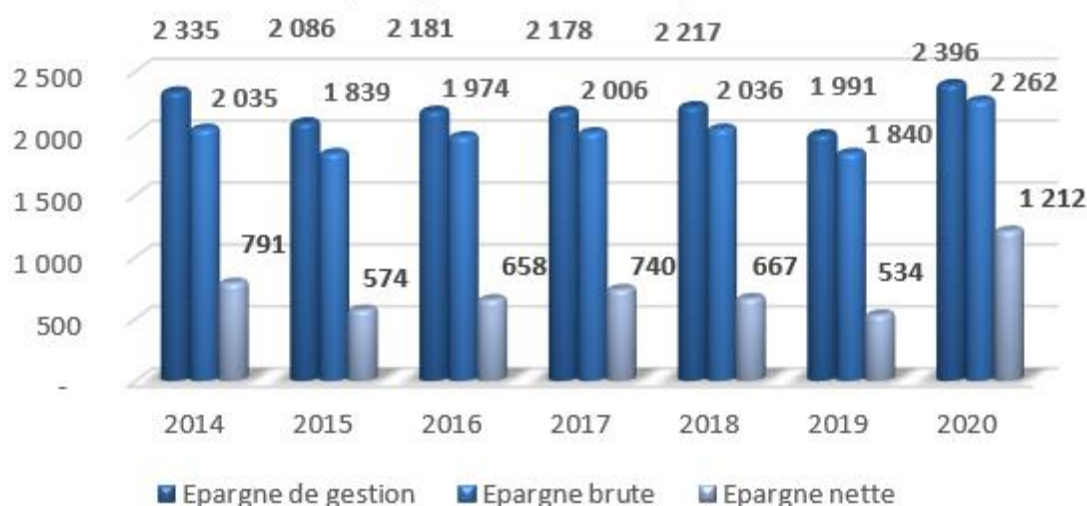
- **Les recettes notifiées non ordonnancées** (restes-à-réaliser) s'élèvent à 409 K€ en 2020 et sont constituées de subventions notifiées à percevoir sur 2021, soit 374 K€ du Conseil départemental 21 pour les vestiaires du stade Rude et l'aménagement des locaux de la police municipale et 35 K€ de la Fédération Française de Football concernant la réalisation du terrain synthétique.

II - Les indicateurs de la santé financière de la collectivité

A - Les ratios d'épargne

L'analyse financière locale distingue traditionnellement trois épargnes : l'épargne de gestion, l'épargne brute et l'épargne nette. Afin de neutraliser les fluctuations liées aux recettes exceptionnelles et d'obtenir des bases de comparaison plus pertinentes, il convient de soustraire du calcul de ces différents soldes les produits de cessions figurant au compte 775 que la commune encaisse de façon inégale dans le temps (294 K€ en 2014, 507 K€ en 2016, 504 K€ en 2018, 422 K€ en 2019 et 8 K€ en 2020).

Evolution des ratios d'épargne en milliers d'euros (hors produits de cession)



L'épargne de gestion constituée du solde entre recettes réelles et dépenses réelles de fonctionnement hors mouvements financiers représente l'épargne disponible afin d'assurer le règlement des intérêts. Arrêté à 2,4 M€ ce ratio augmente en 2019 sous l'effet d'une baisse des dépenses de fonctionnement hors intérêt plus accentuée que celle des recettes de fonctionnement.

L'épargne brute constituée de l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 2,26 M€, en hausse de 0,41 M€ par rapport à 2019.

Enfin, **l'épargne nette** équivalent à l'épargne brute déduction faite du remboursement en capital de la dette augmente par rapport à 2019 boostée par une échéance d'emprunt en baisse de 0,3 M€ d'une année sur l'autre. Une fois l'annuité de la dette assurée, l'exercice 2020 dégage un excédent de 1,2 M€ pour le financement de l'investissement.

Les ratios d'épargne témoignent de la restauration des marges de manœuvre de la commune. Hors service de la dette, on retrouve des niveaux comparables à ceux de 2014. Tenant compte d'un service de la dette allégé de 360 K€ au cours du précédent mandat, l'épargne nette quant à elle, augmente de 65% / 2014.

B - Marges de financement

La marge d'autofinancement courant (charges de fonctionnement + remboursement de la dette) / produits de fonctionnement) s'améliore en 2020, soit 91,1%. Il était de 93,2% en 2019. Ce ratio mesure la capacité de la commune à financer l'investissement sans recourir à l'emprunt une fois les charges obligatoires payées.

Le ratio frais de personnel (compte 64) + intérêts de la dette + participations / produits de fonctionnement qui étudie **la rigidité des charges** demeure constant à 51,8 % contre 51,1% en 2019. Calculé à partir des données DGFIP 2019, il se situait à 51,4 % à Talant contre 52,6 % dans la strate.

C - Les ratios d'endettement

Caractéristiques de l'encours de dette

Au 31/12/2020, la dette de la ville de Talant se compose de 10 emprunts (dont un emprunt revolving), conclus auprès de 5 établissements prêteurs pour un encours total de 9 311 727€.

69 % de l'encours de dette est indexé sur des taux fixes.

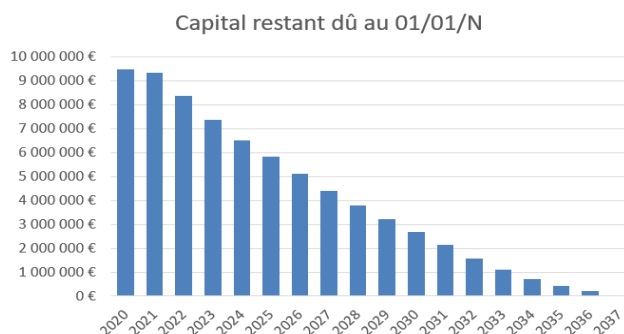
En 2020, la mobilisation d'emprunt s'élève à 0,9 M€. Cet emprunt conclu avec la Banque postale pour une durée de 15 ans au taux fixe de 0,34%, a depuis lors été cédé à la Caisse Française de Financement Local.

Le taux moyen de la dette de 1,32 % s'améliore encore du fait de la baisse des taux d'intérêt qui s'est poursuivie en 2020 et de son impact sur la part de dette à taux variable représentant 31% de l'encours.

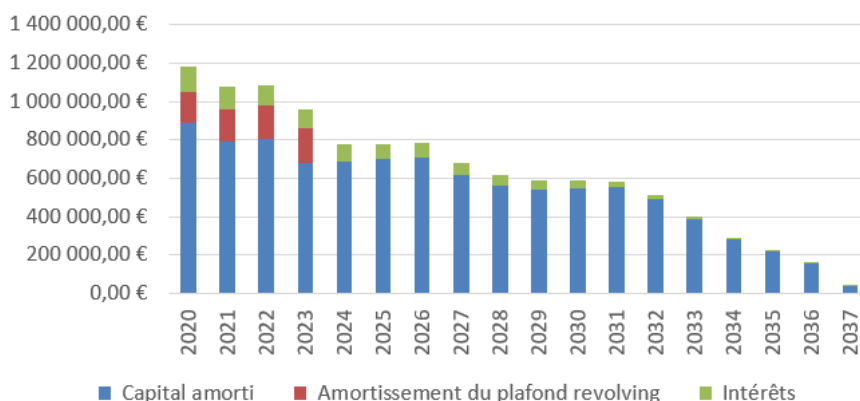
A noter l'arrivée à échéance au 01/12/2019 d'un emprunt structuré conclu en 2008 et qui générerait un charge d'intérêt important basée sur un taux de 4,65%. Sa disparition impactera également à la baisse le taux moyen 2020.

Au 31/12/2020, la dette est indexée à 100 % sur le risque le plus faible possible, soit 1 A selon la classification de la charte Gissler.

Caractéristiques de la dette au	31/12/2020	31/12/2019
Votre dette est de	9 311 728	9 462 024
Son taux moyen s'élève à	1,32%	1,48%
Sa durée résiduelle moyenne est de	12 ans et 1 mois	12 ans et 4 mois
Sa durée de vie moyenne est de	6 ans et 4 mois	6 ans et 6 mois



Le profil de remboursement de la dette (annuité de la dette)



Le service de la dette s'élève à 1,18 M€ en 2020 dont 1,05 M€ de remboursement en capital et 0,13 M€ de charge d'intérêts.

Le poids de la dette dans les recettes de fonctionnement continue de baisser sous l'effet de la diminution de l'annuité (-0,27K€ / 2019). Le ratio s'établit à 8,7 % en 2020 contre 10,4% en 2019.

La Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) de la commune est maintenue à 4 années.

Ce ratio qui n'a jamais excédé 6 ans depuis 2014 témoigne de la solvabilité financière de la commune, sachant que les collectivités ont en moyenne une capacité de désendettement comprise entre 5 et 7 ans et que les seuils critiques sont compris entre 10 et 12 ans.

Le niveau d'endettement de la commune (encours de dette/RRF) augmente très légèrement (68,1 % en 2020 contre 67,3% en 2019) du fait d'une diminution des recettes réelles de fonctionnement sur l'exercice (-373 K€) plus significative que le désendettement constaté (-150 K€).

En 2019, les analyses DGFIP font état d'un ratio de 67,5 % pour la commune et 62,8% pour la strate.

En 2020, l'encours de dette est de 781 € par habitant (793 € en 2019) et l'annuité de 99 € par habitant (122 € en 2019). La commune poursuit le désendettement engagé depuis 2018 et ce, malgré la mobilisation d'un nouvel emprunt de 1 M€ en 2019 et 0,9 M€ sur 2020.

Evolution de l'encours de dette en € entre 2019 et 2020			
Encours de dette au 31/12/2019			9 462 024
Amortissement de la dette effectué en 2020	-		1 050 297
Emprunt nouveau mobilisé en 2020	+		900 000
Encours de dette au 31/12/2020	=		9 311 728

III - La reprise et l'affectation du résultat 2020

A - La détermination des résultats 2020

CA 2020 VILLE		Dépenses	Recettes	Excédent/déficit
Résultat courant de 2020	Fonctionnement	12 430 221,13	13 832 617,59	1 402 396,46
	Investissement	3 058 020,15	6 868 655,64	3 810 635,49
		Sous-total 1		5 213 031,95
Résultat reporté	Fonctionnement			-
	Investissement	2 577 843,22		- 2 577 843,22
		Sous-total 2		- 2 577 843,22
Restes à réaliser en N+1	Fonctionnement			
	Investissement	1 313 495,08	409 000,00	904 495,08
		Sous-total 3		- 904 495,08
Résultat cumulé	Fonctionnement	12 430 221,13	13 832 617,59	1 402 396,46
	Investissement	6 949 358,45	7 277 655,64	328 297,19
TOTAL CUMULE		19 379 579,58	21 110 273,23	1 730 693,65

En 2020, le résultat courant est excédentaire pour les deux sections.

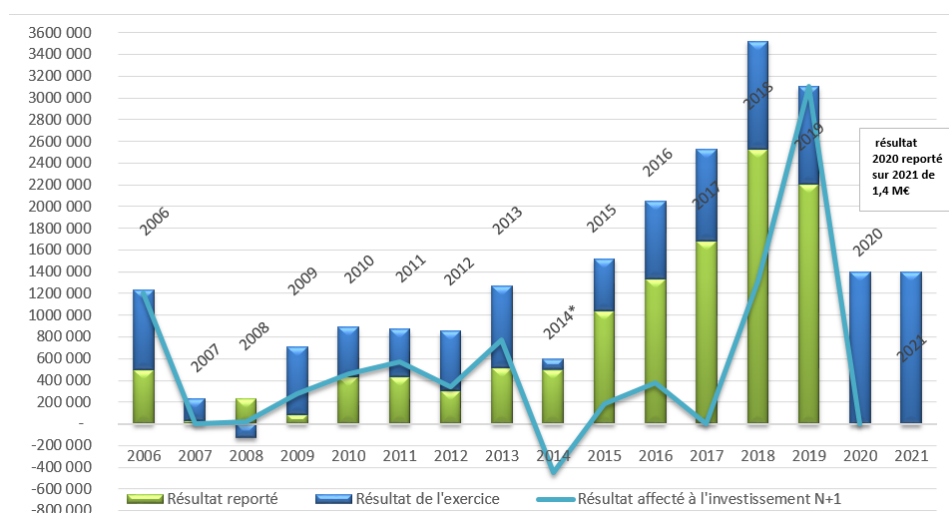
Le solde positif dégagé par la section d'investissement, soit 3,8 M€ servira en majeure partie à absorber le déficit d'investissement reporté de 2019 de 2,8M€, ainsi que le solde négatif de restes-à-réaliser de 0,9 M€.

La section de fonctionnement dégage un excédent de près de 1,4 M€ (+500K€/2019).

En 2019, l'excédent de fonctionnement ayant entièrement servi à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, il n'y a aucun résultat antérieur reporté bénéficiant à la section de fonctionnement en 2020.

La commune a dégagé en 2020 un excédent global de clôture de 1,7 M€.

B - L'évolution du résultat de fonctionnement et de son affectation



Sans résultat antérieur reporté, le résultat cumulé de fonctionnement est constitué exclusivement du résultat courant de l'exercice 2020. Il s'élève à 1,4 M€, retrouvant ainsi des niveaux de 2015 et antérieur.

C - L'affectation des résultats depuis 3 ans

Proposition d'affectation du résultat 2020 soumise au vote		2019		2018	
INVESTISSEMENT :		INVESTISSEMENT :		INVESTISSEMENT :	
Résultat reporté	-2 577 843,22	Résultat reporté	-1 877 814,74	Résultat reporté	1 481 353,78
Solde d'exécution 2020	3 810 635,49	Solde d'exécution 2019	-700 028,48	Solde d'exécution 2018	-3 359 168,52
Résultat cumulé (déficit)	1 232 792,27	Résultat cumulé (déficit)	-2 577 843,22	Résultat cumulé (déficit)	-1 877 814,74
Restes à réaliser :		Restes à réaliser :		Restes à réaliser :	
Depenses	1 313 495,08	Depenses	585 353,59	Depenses	717 055,12
Recettes	409 000,00	Recettes		Recettes	1 278 197,92
Solde des restes à réaliser	-904 495,08	Solde des restes à réaliser	-585 353,59	Solde des restes à réaliser	561 142,80
Besoin de financement	328 297,19	Besoin de financement	-3 163 196,81	Besoin de financement	-1 316 671,94
FONCTIONNEMENT :		FONCTIONNEMENT :		FONCTIONNEMENT :	
Résultat reporté	0,00	Résultat reporté	2 204 982,59	Résultat reporté	2 528 493,36
Résultat de l'exercice 2020	1 402 396,46	Résultat de l'exercice 2019	897 887,96	Résultat de l'exercice 2018	993 161,17
Résultat cumulé (excédent)	1 402 396,46	Résultat cumulé (excédent)	3 102 870,55	Résultat cumulé (excédent)	3 521 654,53
AFFECTATION DES RESULTATS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :		AFFECTATION DES RESULTATS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :		AFFECTATION DES RESULTATS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :	
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)		Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	3 102 870,55	Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	1 316 671,94
Affectation complémentaire en section d'investissement (compte 1068)		Affectation complémentaire en section d'investissement (compte 1068)		Affectation complémentaire en section d'investissement (compte 1068)	
Excédent de fonctionnement (compte 002)	1 402 396,46	Excédent de fonctionnement (compte 002)	0,00	Excédent de fonctionnement (compte 002)	2 204 982,59
		Recette complémentaire en investissement	60 326,26		

Traditionnellement, depuis 2016, la section de fonctionnement dégage un résultat courant positif qui oscille entre 0,7 et 1 M€. Durant cette période, cet excédent a participé au financement de nombreux projets structurants : création de l'Ecrin, réhabilitation du stade Rude, rénovation de l'Eglise Notre Dame et de la salle Alix de Vergy.

En 2020, le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à 1,4 M€. En l'absence de besoin de financement de la section d'investissement à couvrir, ces crédits vont pouvoir être affectés exclusivement en « excédents de fonctionnement reporté de n-1 » au budget supplémentaire 2021. Placés en réserve, il participeront à la restauration des marges de manœuvre de la commune et le cas échéant au financements des futurs investissements.

Le Budget annexe « Gestion de l'Ecrin »

En mouvements budgétaires et tenant compte des différentes décisions modificatives intervenues, les prévisions budgétaires 2020 se sont élevées à 1 393 795,22 € en dépenses et en recettes.

En mouvements réels

Mouvements réels hors résultats antérieurs	Prévisions réelles 2020		Réalizations réelles 2020		Taux d'exécution 2020	
Section	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	158 098,42	-	157 534,33	-	99,64%	
Fonctionnement	727 840,00	951 372,34	571 407,17	794 553,46	78,51%	83,52%
Total	885 938,42	951 372,34	728 941,50	794 553,46	82,28%	83,52%

L'analyse des comptes 2020 retraçant l'activité de l'Ecrin pour sa deuxième année d'existence n'est pas des plus représentatives. En effet, le compte administratif 2020 reflète 12 mois d'exploitation de l'équipement (contre 9 mois en 2019) et la lecture des chiffres est perturbée par les mesures induites par le contexte sanitaire, particulièrement contraignantes s'agissant d'un équipement recevant du public.

Si les charges constituées des frais fixes et de la masse salariale évoluent peu d'une année sur l'autre, les dépenses et les recettes liées à la programmation culturelle et l'activité locative vont être impactés par les restrictions d'accueil imposées.

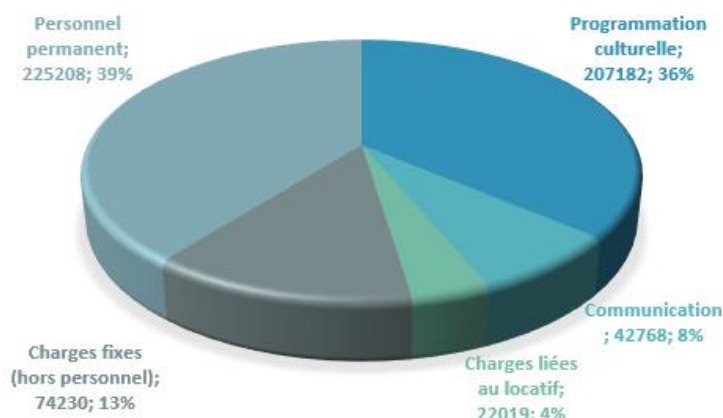
Toutefois, tenant compte de la saison inaugurale 2019, le nombre de spectacles accueillis varie peu d'une année sur l'autre (12 en 2020 contre 11 en 2019). C'est surtout l'évènementiel qui pâtit de la situation avec une perte de recettes attendues de plus de la moitié par rapport à 2019.

1- Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		BP 2020	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux réalisation 2020
011	Charges à caractère général	452 640	420 740	307 747,30	73,1%
012	Charges de personnel	310 000	304 000	261 176,02	85,9%
014	Atténuation de produits				
65	Autres charges de gestion courantes				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	-	3 100,00	2 483,85	80,1%
Dépenses réelles en euros		762 640	727 840	571 407,17	78,5%

En mouvements réels, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 571 K€. Elles présentent un taux de réalisation de 78,5% des prévisions budgétaires (Budget primitif et décisions modificatives comprises).

Composition des dépenses de la section de fonctionnement



Dans un budget de fonctionnement en baisse de 14 %, la part de la masse salariale qui constitue une dépense incompressible et inchangée, tend à augmenter pour représenter en 2020 39 % des dépenses réelles (34% en 2019).

Le coût de la programmation culturelle s'élève à 207 K€ en 2020 contre 228 K€ en 2019. Il se décompose de la façon suivante :

- contrats de cession des artistes pour 119 K€,
- recrutement d'intermittents pour 29 K€,
- prestations de service (billetterie, régie, surveillance et sécurité des spectacles) pour 25 K€,
- frais d'accueil, de restauration et d'hébergement des artistes pour 14,5 K€,
- location de matériels pour 11,5 K€,
- impôts et taxes pour 8 K€.

Les frais de communication s'élèvent à 43 K€ en 2020. Si l'on excepte les frais d'inauguration de 40 K€ intervenus en 2019, ce poste diminue de 18 % et permet l'élaboration des campagnes de communication et l'animation des médias sociaux.

Les charges fixes hors personnel représentent 74 K€ du total et sont constituées de dépenses de fluides, affranchissements et télécommunication, achat de petit matériel, remboursements de frais, vêtements de travail...

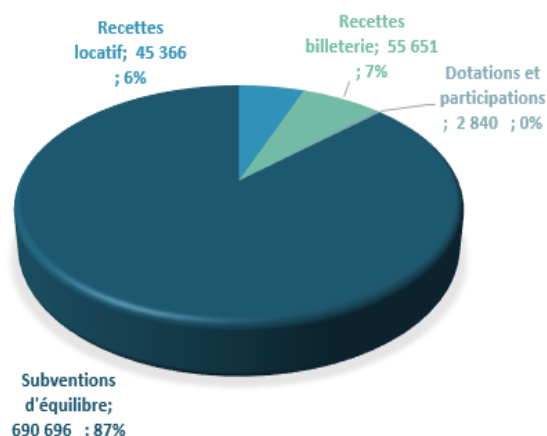
Enfin, les charges liées à l'activité de location de salle ne représentent que 4 % des dépenses de fonctionnement. Les prestations de régie, de sécurité et de surveillance liées à l'accueil d'événements s'élèvent à 12 K€ et l'embauche d'intermittents à 7 K€. Sur ce poste, 2,5 K€ ont permis le remboursement d'acompte versés en 2019 concernant des locations de salles qui n'ont pu aboutir.

2- Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		BP 2020	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux réalisation 2020
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services	55 000	55 000	55 651,49	101,2%
73	Impôts et taxes				
74	Dotations et participations			2 840	
75	Autres produits de gestion courante	120 000	52 000	45 365,94	87,2%
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	680 840	844 372,34	690 696,03	81,8%
Recettes réelles en euros		855 840	951 372,34	794 553,46	83,5%

En mouvements réels, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 794 K€. Elles présentent un taux de réalisation de 83,5% des prévisions budgétaires (Budget primitif et décisions modificatives comprises).

Composition des recettes de la section de fonctionnement



87% des recettes de la section proviennent de la subvention d'équilibre versée par le budget principal. Les produits issus de l'exploitation de l'équipement constituent les 13 % restants. En 2020, la situation sanitaire a particulièrement impacté les recettes locatives qui ont baissé de plus de la moitié. Elles s'élevaient à 94 K€ pour 9 mois d'exploitation en 2019. A noter deux participations du Conseil département 21 au titre du fonds d'action culturelle pour 1340 € et d'Arts et Scènes en Côte d'Or pour 1500 €.

3- Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement		BP 2020	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux réalisation 2020
20	Immobilisations incorporelles		2 931	2 931	100,0%
21	Immobilisations corporelles	93 200	155 167,42	154 603,33	99,6%
Dépenses réelles en euros		93 200	158 098,42	157 534,33	99,6%

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 157,5 K€ et représentent 22 % des dépenses réelles totales de l'exercice. En l'absence de restes-à-réaliser, les dépenses prévues de l'exercice ont toutes été réalisées. En cette deuxième année de fonctionnement de l'Ecrin, les dépenses d'équipement sont beaucoup moins élevées (-127 K€ par rapport à 2019).

Composition des dépenses de la section de d'investissement

Comptes par nature		Voté 2020	Réalisé 2020	Crédits annulés
2051	Concessions et droits similaires	2 931,00	2 931,00	-
2135	Installations générales, agencements	18 857,13	18 857,13	-
2158	Autres installations, matériels et outillages techniques	116 273,13	115 757,03	516,10
2183	Matériel de bureau et informatique	3 159,90	3 159,91	- 0,01
2184	Mobilier	1 395,00	832,00	563,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 482,26	15 997,26	- 515,00
Dépenses d'équipement en euros		158 098,42	157 534,33	564,09

Parmi les dépenses les plus significatives figurent l'achat de matériel vidéo et d'équipement scéniques pour parfaire l'éclairage et la sonorisation de la salle de spectacle pour 115 K€; l'installation de cloison, stores et de pare-vue pour 15 K€, ainsi que l'achat d'un copieur pour 3,1 K€.

4- L'affectation du résultat 2020

CA 2020 ECRIN		Dépenses	Recettes	Excédent/déficit
Résultat courant de 2019	Fonctionnement	607 225,84	794 553,46	187 327,62
	Investissement	157 534,33	254 709,21	97 174,88
Sous-total 1				284 502,50
Résultat reporté	Fonctionnement			-
	Investissement	284 324,46		- 284 324,46
Sous-total 2				- 284 324,46
Restes à réaliser en N+1	Fonctionnement			
	Investissement			
Sous-total 3				-
Résultat cumulé	Fonctionnement	607 225,84	794 553,46	187 327,62
	Investissement	441 858,79	254 709,21	- 187 149,58
TOTAL CUMULE		1 049 084,63	1 049 262,67	178,04

Excédent de fonctionnement 2020	187 327,62
Déficit d'investissement 2020	- 187 149,58
Solde des restes-à-réaliser en 2020	-
Besoin de financement de l'exercice 2020	- 187 149,58
Affectation au budget supplémentaire 2021	
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	187 149,58
Affectation complémentaire en section d'investissement (compte 1068)	-
Excédent de fonctionnement (compte 002)	178,04

Fin 2020, les sections de fonctionnement et d'investissement ressortent en excédent, respectivement à hauteur de 187 327,62 € et 97 174,88 €, soit un résultat courant 2020 de +284 502,5 €. En l'absence de restes-à-réaliser 2020, et tenant compte d'un déficit d'investissement reporté de 284 324,46 €, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 187 149,58 €. L'excédent cumulé de fonctionnement, soit 187 327,62 € servira à couvrir en priorité ce besoin de financement. Le solde de 178,04 € sera reporté au budget supplémentaire 2021 en section de fonctionnement au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté de N-1 ».